

**RENCONTRE PUBLIQUE D'INFORMATION**  
**DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE SITUÉ AU 575, RUE LE MOYE**

**JEUDI LE 1<sup>ER</sup> MAI 2014**  
**(CENTRE CULTUREL DE BELOEIL – 600, RUE RICHELIEU)**

---

**OBJETS DE LA DISCUSSION**

- Doit-on conserver un rappel architectural de l'ancienne église dans la conception du nouveau bâtiment...et à quel point?
- Les préoccupations reliées à la reconstruction

**ORDRE DU JOUR**

**1. Présentation des participants et du déroulement de la rencontre**

**Par Louis-Jacques Pineault, directeur aux Communications**

Monsieur Pineault remercie les personnes qui se sont déplacées pour assister à rencontre et présente les membres du conseil municipal ainsi que les personnes de la ville. Sont présents : Diane Lavoie, mairesse; Louise Allie, conseillère – district 1; Renée Trudel, conseillère – district 2; Guy Bédard, conseiller – district 5; Réginald Gagnon, conseiller – district 7; Daniel Marineau, directeur – Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire; Sylvie Lacombe, secrétaire à la direction générale.

Ce dernier termine en présentant l'ordre du jour de la soirée et cède la parole à Daniel Marineau.

**2. Les étapes menant au choix d'un concept architectural**

**Par Daniel Marineau, directeur des Loisirs, de la culture et de la vie communautaire**

Monsieur Marineau mentionne que ce projet est très important pour l'administration municipale. Il vise un développement en harmonie avec les gens du voisinage et les organismes concernés tout en tenant compte des besoins de la Ville.

Le projet sera construit selon un concept « design et construction ». Au cours des prochaines semaines, nous allons établir un programme fonctionnel et technique pour préciser les paramètres recherchés et les attentes de la Ville en vue de la gestion et de l'opération optimales de ce centre des loisirs.

Les commentaires recueillis ce soir seront analysés à cette étape et viendront préciser et enrichir le document.

À partir de ces données, la Ville procédera à la préqualification d'un certain nombre d'entreprises intéressées à construire le nouvel édifice. Les firmes retenues, jugées aptes à concevoir et à construire un immeuble de qualité, auront ensuite à nous présenter leur soumission en respectant un montant total prédéterminé, le tout accompagné d'une maquette illustrant le style architectural qu'ils préconisent.

- **Discussion libre : rappel architectural et préoccupations liées à la reconstruction**

- ✓ La qualité du bâtiment est importante. On aimerait que la Ville suive des normes reconnues comme ISO ou LEED sans que ce soit un bâtiment certifié LEED...  
Prévoir : recyclage des déchets et récupération
- ✓ Ascenseur, débarcadère
- ✓ Dos d'ânes allongés ou autres mesures d'atténuation de la vitesse (arrêts, etc...), maximiser les espaces verts, les végétaux et prévoir moins de béton
- ✓ *AUCUN RAPPEL ARCHITECTURAL DE L'ANCIENNE ÉGLISE EST DEMANDÉE*
- ✓ Inquiétude quant au nombre de cases de stationnement (selon la réglementation municipale en vigueur et faire étude); une telle superficie commande combien de cases? ) idem pour les spectateurs qui vont éventuellement se rassembler à la mezzanine : capacité (regarder avec les organismes)... tout cela pour éviter l'impact sur le voisinage
- ✓ Localiser le stationnement près de l'intersection Le Moyne et Hertel
- ✓ Isolation et type de chauffage : choisir des systèmes qui sont plus efficaces afin de diminuer à long terme les coûts d'entretien

- ✓ Penser à des mesures environnementales et esthétiques comme un toit vert
- ✓ Faire attention à l'éclairage extérieur du bâtiment pour éviter un désagrément aux résidences à proximité et réduire la pollution visuelle
- ✓ Implantation du bâtiment : éloigner le bâtiment des maisons déjà existantes
- ✓ Démolition : prévoir des horaires pour les camions (chemin unique, faire trajet)
- ✓ Entretien des rues : prévoir à nettoyer les rues tout au long de la construction
- ✓ Environnement : faire attention aux coupes d'arbres inutiles et garder la verdure existante
- ✓ Activités extérieures : préoccupation pour le bruit des camps de jour
- ✓ Circulation : *crainte majeure des gens du secteur; s'il le faut, refaire la configuration.*

Les gens aimeraient une rue unidirectionnelle (changement de circulation sur la rue Cédar, entre les rues Des Chêne à Le Moyne) et demande de faire une étude pour savoir comment la circulation dense va se comporter. On demande s'il serait possible d'avoir une entente avec l'administration de l'école Cedar pour obtenir des cases de stationnement supplémentaires. Le volet transport actif et une piste cyclable sont aussi présents dans l'esprit des gens du secteur. Si possible, on demande de laisser la piste cyclable ainsi que les corridors scolaires du même côté.

### 3. Conclusion

L'aspect visuel du nouvel édifice est important pour le voisinage mais les gens présents ne veulent pas qu'on conserve un rappel architectural de l'ancienne église, jugée non représentative du quartier. Le seul fait d'avoir un édifice moderne fait déjà leur bonheur.

Cependant, les résidants sont inquiets sur deux points majeurs : trouble de la paix et des notions de voisinage. Ils ne veulent pas de racoins, ce qui fera en sorte qu'il n'y aura pas de présence de flâneurs. On demande aussi un éclairage modeste avec luminaires à éclairage bas.

Madame Renée Trudel, conseillère du district termine et rappelle aux personnes présentes :

- ✓ Que l'échéancier est respecté à ce jour
- ✓ Que tous les processus seront présentés à la population
- ✓ Qu'un rapport incluant toutes les recommandations de ce soir sera transmis aux équipes de travail à venir dans le présent dossier
- ✓ Qu'un suivi relatif à ce dossier sera effectué sur le site Internet de la Ville

Sylvie Lacombe, secrétaire  
Direction générale et communications